

# FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°153

décembre 2022

## BILLET DU MAIRE



Chères Fresselinoises, chers Fresselinois

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du conseil municipal, adjoints et conseillers ainsi que l'ensemble du personnel.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune, artisans, commerçants, agriculteurs, présidents, membres et bénévoles des associations qui font vivre notre village.

Grâce à vous FRESSELINES existe, se dynamise, merci à vous tous.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi notre commune.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, dans un contexte difficile que vous connaissez tous au quotidien.

Ce début d'année 2023 sera marqué par la réouverture de notre boucherie, je souhaite la bienvenue à la famille KAUSS et réussite dans ses activités.

L'arrivée de la fibre dans les foyers dans une partie du bourg et les villages situés au nord de la commune.

Un recensement de la population va débuter le 19 janvier, je vous demande de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

Dans ce contexte difficile pour tous, prenez soin de vous

Jean-Louis LAVERDANT  
Maire de FRESSELINES.



**Monsieur Jean Louis Laverdant,  
Maire de Fresselines  
ainsi que l'ensemble de son conseil municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2023  
et invitent les fresselinois à la cérémonie  
des vœux le 21 janvier 2023 à 18h  
salle polyvalente.**

## **ACTION SOCIALE**

### **SERVICE DE REPAS À DOMICILE**

Géré par la communauté de communes du Pays Dunois, ce service répond aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou tout simplement dans l'incapacité de préparer leurs repas.

La livraison est effectuée du lundi au vendredi :

- nombre de repas librement choisi
- menu à la carte
- menus spéciaux (sans sel...)

Le tarif est de 9,75 €, repas livré, auquel il convient d'ajouter 1,52 € de frais mensuels de facturation.

Contact : 05 55 89 12 03

### **MEDADOM-UN SERVICE MÉDICAL DE TÉLECONSULTATION**

En cas d'indisponibilité de votre médecin traitant (ou si vous n'en avez pas), ce service est disponible dans une officine à Dun le Palestel.

Une borne de téléconsultation vous permet d'accéder à un médecin, sans rendez-vous, pour des affections ORL, dermatologiques ou troubles digestifs.

Munissez-vous de votre carte vitale, de votre carte bleue et de votre téléphone portable.

### **LIVRET D'ACCUEIL**

Un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants, aux vacanciers qui séjournent au camping, en gîtes ou chambres d'hôtes, a été élaboré par la commission sociale. Il regroupe les informations pratiques qui peuvent faciliter la vie de chacun.

Un merci particulier à Jean-Pierre FRASNEDO qui en a assuré la mise en page, textes et illustrations.

### **COLIS DE FIN D'ANNÉE**



Comme chaque année, à la mi-décembre, des colis ont été distribués à nos aînés de plus de 75 ans, qu'ils soient chez eux ou en maison de retraite, l'occasion d'une visite semblable à celles que font régulièrement les membres de la commission sociale pour pallier un tant soit peu la solitude ou l'isolement

### **NOËL A L'ÉCOLE**

Le 16 décembre en début d'après-midi, le Père



Noël a fait une halte à l'école. Il est arrivé la hotte chargée de cadeaux qu'il a offerts aux enfants ravis de sa visite, heureux de l'accueillir par un chant de Noël.

### **DON DE FAUTEUIL ET DÉAMBULATEUR**

Un don d'un fauteuil électrique et d'un déambulateur a été fait à la commune pour des prêts éventuels à des personnes en difficultés.

Contact : mairie

### **RAPPEL**

Pour tout problème particulier d'ordre social n'hésitez pas à contacter la mairie ou à prendre rendez-vous avec Chantal COLAS adjointe au maire.

### **OCTOBRE ROSE A FRESSELINES**

Le 15 octobre, Fresselines a organisé sa première animation Octobre rose.

Avec le soutien de l'association « Rose en Marche », de nombreuses animations ont ponctué cette journée.

Le matin une centaine de randonneurs ont



découvert un des deux parcours préparés par les bénévoles des « Marcheux de Saint Plantaire »,



après avoir formé un cœur géant sur la zone de départ.



L'après-midi, à l'intérieur et autour de la salle polyvalente, des stands informatifs, des danses orientales, une grande conférence du Docteur

KAPPELLA et des jeux extérieurs ont permis aux



visiteurs de s'informer et de se divertir. Madame la Préfète de la Creuse et des élus



voisins nous ont fait l'honneur de participer à cette manifestation.

La commune et les organisatrices tiennent à remercier les participants, les commerçants, les associations et les donateurs qui en se regroupant



montrent la capacité de notre village à organiser une telle manifestation. Cette journée a



permis de reverser 1919 euros à l'association creusoise « Rose en Marche » qui informe la population et soutient les personnes touchées par le cancer du sein.

Le soir un repas animé a ponctué cette belle journée.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Cette année, la Commune de FRESSELINES réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du

**19 JANVIER 2023**

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur (muni d'une carte officielle avec leur photo) recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Contactez la Mairie au 05.55.89.70.46 ou l'agent recenseur de votre secteur

**Mme Chantal GALLAND ou Mme Nadia LAURENT**

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements... Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

**Merci de leur réserver un bon accueil.**

## ÉTAT CIVIL

### Décès

*Le 1er octobre*

Marcel GUILBAUD, 12 Les Forges

*Le 05 octobre*

Madeleine GUICHARD Née LAVERDANT, 45 La Bussière

*Le 11 octobre*

Michel CARTEAUX, 2 Les Combes

*Le 04 novembre*

Lucette ROUSSEAU Née MESURE, 12 Place de l'Église

*Le 13 novembre*

Micheline MC HUGH Née BERNARD, 7 route des Impressionnistes

*Le 07 décembre*

Dominique DORANGEON, 2 Champroy

### Inhumations

*Le 19 octobre*

Léone TERADE Née BARBAUD, Vanves

*Le 15 novembre*

Françoise MERLY Née BLANCHET, Limoges

*Le 16 décembre*

Florence THOMAS, Dun Le Palestel.

## LA POSTE – NOUVEAUX HORAIRES

Lundi	9h45 12h30
Mardi	9h45 11h15
Mercredi	9h45 12h15
Jeudi	9h45 12h15
Vendredi	9h45 12h30

Nos élus ont échangé avec les représentants de la Poste sur les modalités du maintien du bureau de Fresselines.



Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.  
23450 Fresselines  
Tel : 05 55 89 70 46  
Mail : [mairie@fresselines.fr](mailto:mairie@fresselines.fr)

FRESSELINES

Horaires d'ouverture  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Permanence du Maire :  
Mardi de 10h à 12h

"FRESSELINES NOTRE VILLAGE"  
Parution trimestrielle  
Directeur de publication:  
Jean-Louis LAVERDANT  
Comité de rédaction:  
Didier Auzanne  
Marc Czapnik  
Jean-Claude Dugenes  
Jean-Pierre Frasnedo  
Jean-Louis Laverdant  
Michel Rigaux  
Christian Talabaza

Bulletin n°153 décembre 2023 tiré en 450 exemplaires. Impression et façonnage ECP Guéret. Montage mrgx23. Photo de la Une de couverture : Gwendoline.

## SOIRÉE FONDU CREUSOIS

La traditionnelle soirée du fondu creusois s'est bien



déroulée, plus de 100 convives, un orchestre au top, et



les plats ont été très appréciés. Merci aux participants, aux excellents musiciens et aux bénévoles du comité des fêtes.

## DEUX CRÈCHES

Cette année deux crèches ont été installées à Fresse-lines.



La première dans l'église réalisée par Thérèse et Olivia.



La seconde sur la place, montée par le Comité des fêtes.

## DEUX RAMPES D'ACCÈS

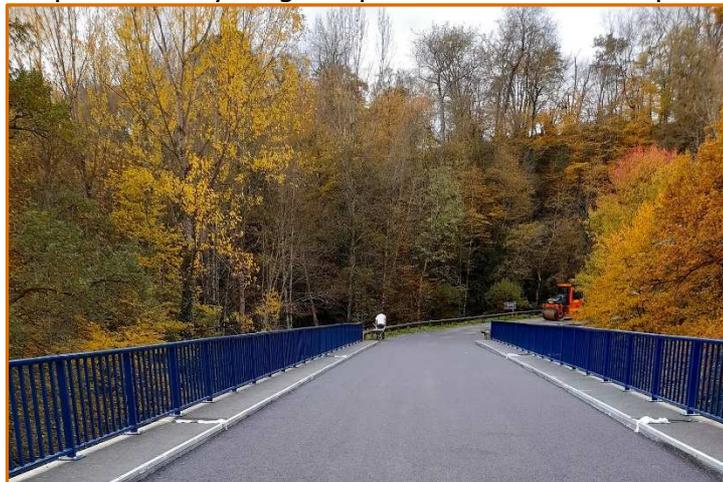
Les employés communaux ont réalisé deux rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La première devant la porte de la Poste et la seconde pour accéder à la bibliothèque. Cette dernière sera équipée d'une balustrade.



Ces travaux permettent une mise en conformité des accès à ces locaux.

## LE PONT DU PUY RAGEAU

La RD 44 était fermée depuis le 17 octobre au niveau du pont du Puy Rageau pour la réfection du pont.



Ces travaux d'étanchéité et de réfection de la chaussée se sont terminés dans les délais prévus et la route a été réouverte à partir du 18 novembre.

Tous nos remerciements vont aux entreprises qui ont travaillé sur ce chantier ainsi que l'UTT de La Souterraine et le Conseil Départemental de la Creuse.

## INAUGURATION DE L'ESPLANADE GASTON THIERY

C'est à l'initiative conjointe du Conseil Municipal et de la Communauté de Communes du Pays Dunois qu'a été inaugurée le 29 octobre dernier l'esplanade Gaston THIERY devant l'Espace Monet Rollinat en présence de Madame Hélène FAIVRE, de Monsieur Laurent DAULNY, de Monsieur Jean-Louis LAVERDANT et de la famille THIERY-



SOUVERAIN face à près de 90 fresselinois. Les différents discours ont rendu un hommage



vibrant au peintre creusois d'adoption et fresselinois de cœur qui, grâce à son œuvre, à sa notoriété nationale et internationale ainsi qu'à son implication dans le développement artistique de Fresselines, a largement contribué au renom de



notre village. La plaque commémorant l'hommage à l'artiste a été dévoilée par les deux petits-enfants de l'artiste, Pierre et Laurent Souverain, sous les applaudissements nourris du public. Gaston Thiery laisse aujourd'hui une œuvre importante dans les institutions publiques et au

sein de collections privées en Europe, aux États-Unis et au Japon, qui participe à la promotion du patrimoine naturel et artistique de la région. La cérémonie a été clôturée par un buffet apéritif préparé par l'équipe du Restaurant des Artistes.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Il y a 104 ans, l'armistice signé le 11 novembre



1918 mit fin à la première guerre mondiale. Les Fresselinoises et Fresselinois, ainsi que les élus municipaux ont célébré cette commémoration



devant le monument aux morts de Fresselines, dont c'était le centenaire de sa création. L'histoire de notre monument est relatée par M. Henri GUYOTON dans son ouvrage « Les monuments aux morts La grande Guerre dans le département de la Creuse » et son inauguration a fait l'objet de photographies. (Cf. page suivante).

## HISTORIQUE DU MONUMENT AUX MORTS

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> septembre 1920, le maire informe l'assemblée que la souscription publique du monument aux morts a produit la somme de 8 444,50 francs et reste toujours



ouverte. Le Conseil après avoir délibéré, nomme une commission chargée de l'exécution de la construction et de la surveillance des travaux dont les membres sont MM. LAVERDANT Émile, ROY Etienne, FLEUR et AUMASSON maire. La commission désignera l'emplacement et soumettra son avis à l'approbation du Conseil.

Dans sa séance du 26 juin 1921, le maire présente le devis du monument commémoratif, établi par M. NOURRISSAUD du Compeix (Creuse) qui s'élève à 8 750 francs.

Ce monument est composé d'une pyramide quadrangulaire de 2,70 m de hauteur sur 0.70X0,70 m à la base et 0,38X0,38 m au sommet, le socle a une base de 2,20 m de côté, le fut 0,82X0,82 m et 1,14 m de hauteur.

Les noms des morts sont gravés dans la pierre, le monument



L'inauguration a eu lieu le 16 juillet 1922, il existe en mairie un fonds de 16 photographies prises à cette occasion dont quelques-unes présentées ici.

Le monument a été déplacé en 1973 car il constituait une gêne pour la circulation des véhicules et installé place du 8 mai, juste à côté du groupe scolaire.

## LES NOUVEAUX FRESSELINOIS

### AURÉLIE ET STÉPHANE

Le 5 décembre 2022 la famille KAUSS a emménagé à Fresselines. Stéphane notre futur boucher, son épouse



Aurélié et leurs enfants Yanis, Mathéo et Perrine ont donc quitté la région de Brive.

Ils ont pris contact avec la mairie au mois de juin et sont revenus plusieurs fois pour repérer les lieux et chercher des producteurs locaux avec lesquels ils pourraient travailler ; notamment du porc bio (Éguzon) , des fromages de chèvre (Azerables). Ils comptent travailler avec des éleveurs de race limousine, charolaise, blonde d'Aquitaine et tiennent à faire connaître le veau rosé.

Les trois enfants sont scolarisés à Dun le Palestel, Fresselines et Villard.

Stéphanie et Aurélié nous ont confié que leur but était de s'implanter et vivre à Fresselines.

De surcroît on pourra trouver dans la boutique de la charcuterie, des plats cuisinés, des produits de première nécessité, de l'épicerie locale et un dépôt de pain.

Ils pensent pouvoir ouvrir courant janvier et pourront aussi délivrer les cartes de pêche. Dans un premier

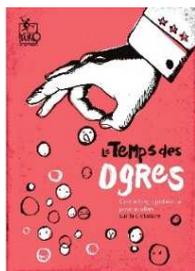


temps ils leur sera possible de livrer sur **commande ( tel [redacted] )**.

Nous leur souhaitons la bienvenue et de réussir dans leur projet.

## MANIFESTATIONS À VENIR ET PASSÉES

### ÉVÈNEMENT THÉÂTRAL À NE PAS MANQUER !



Cet hiver, « TAIKO Théâtre » est programmé au Théâtre de l'Épée de bois dans la célèbre Cartoucherie de Vincennes. « Le temps des ogres » est époustoufflant d'actualité. Quelques privilégiés ont pu assister cet été à une lecture de morceaux choisis au restaurant des artistes de Fresselines C'est au festival d'Avignon que l'auteur et acteur Daniel VIOLETTE et son partenaire metteur en scène et comédien Bernard SAUNIER ont récolté de très élogieuses critiques qui leur ont ouvert les portes du Théâtre de l'Épée de Bois du 9 au 19 février 2023.

« Ne ratons pas cette occasion ! » les amis de « TAIKO Théâtre » organisent une sortie, en car, pour assister au spectacle du **samedi 11 février 2023** au tarif de 65 € tout compris.

Il reste 20 places pour remplir le car (société LDT, assurance assistance garantie).

Départ à 11H de Fresselines avec un arrêt aux alentours de midi pour le pique-nique sorti du sac.

#### Spectacle à 16H30

Repas sur place avec les comédiens, au bar du Théâtre de l'Épée de bois (soupe maison et dessert)

Retour en car, arrivée prévue à Fresselines sur le coup de minuit.

**Pour réserver : Par téléphone : 05 55 63 03 75  
email : connan.debunne@gmail.com**

### QUESTIONS POUR UN CHAMPION FRESSELINOIS



Basé sur le principe du jeu télévisé « Question pour un champion », un jeu sera organisé à Fresselines par 3 associations en partenariat : « Les amis

de Fresselines », le comité des fêtes de Fresselines et « les fruits du terroir ».

Le but est de répondre à des questions le plus vite possible. Les questions seront spécifiques à la Creuse et à notre commune.

Mais comme nous n'avons pas les moyens du jeu télévisé on ne gagne rien.

En revanche on passe ensemble un après-midi convivial et on apprend énormément sur Fresselines et notre département ; nous sommes sûr qu'à vous tous vous saurez répondre à toutes les questions, mais aussi que tous vous découvrirez des lieux que vous ignorez, notre nature (plantes, animaux, géologie) et des gens qui ont marqués notre histoire locale.

Alors venez nombreux, c'est **gratuit** et vous enrichissez vos connaissances.

**Où : Salle polyvalente de Fresselines**

**Quand : le samedi 11 février après midi (Avant la belote du comité des fêtes !)**

### UNRPA

**Union Nationale des Retraités et des Personnes âgées.**

**Repas-galette** : samedi 7 janvier à 12h30 salle polyvalente

**Loto** : dimanche 5 février à 14h salle polyvalente

**Assemblée générale** : samedi 4 mars à 1h salle des mariages suivie d'un repas à 13h en salle polyvalente

**Loto** : dimanche 23 avril à 14h salle polyvalente.

### PARENTS DU RPI

L'association des Parents du RPI qui regroupe les écoles de Maison Feyne, Villard et Fresselines a été créée en 2019.

Elle a pour but de faire des dons aux trois écoles afin de participer à leurs projets.

Cette année trois animations ont été organisées :

Un repas choucroute, un repas champêtre et un loto, ce dernier s'est déroulé fin novembre et cette première édition fut un beau succès.



**En 2023, la traditionnelle choucroute aura lieu à Crozant le 4 mars, et une paella est prévue 17 juin à Fresselines.**

L'association forme un groupe dynamique qui œuvre pour que nos écoles rurales vivent le plus longtemps possible.

### COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité s'est tenue le 17 décembre 2022.

Le bureau a été partiellement modifié.

Présidente : Corine Sanna

Vice-présidents : Dominique Penot et Didier Auzanne

Trésorière : Stéphanie Penot

Trésorier Adjoint : Jean Claude Dugenest

Secrétaire : Michel Rigaux

Secrétaire Adjointe : Chantal Mazal

Les rapports moraux et financiers ont été validés et les manifestations suivantes sont prévues pour 2023.

**11 février Concours de belote**

**7 Mai Fête de printemps**

**14 juillet Fête nationale**

**19 et 20 août Fête de l'Été**

**21 octobre Fondu creusois**

Cette réunion a été suivie d'un repas collaboratif pour remercier les bénévoles de leur action.

#### Le concours de belote

Après trois années de Covid, le comité des fêtes reprend l'organisation des belotes.

**Le 11 février 2023 se tiendra le concours à la salle polyvalente, nombreux lots (pièces de porc, apéritifs...)**

